



culturessor

Saine gouvernance et gestion d'un organisme culturel

Objectifs de la formation

- Présenter et clarifier les bases d'une **gouvernance plus efficiente et efficace** en explorant entre autres les rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction des organismes et des membres qui les supportent.
- Explorer la manière dont une saine gouvernance se reflète dans les **règlements généraux, les lettres patentes et l'énoncé de mission**, et voir comment ces documents clé peuvent être mis à jour simplement.
- Identifier les éléments importants devant se retrouver dans les politiques et guides liés aux ressources humaines et aux administrateurs : le **code d'éthique** et la **politique des ressources humaines**.
- Introduire les participants à des notions de base en **planification stratégique**, de manière à ce que les plans d'action créés à l'interne soient plus efficaces ou mieux compris.

Biographie

Meggie Savard

– Présidente et fondatrice de Culturessor

Meggie Savard a fondé Culturessor, firme de service-conseil spécialisée en stratégies d'affaires pour le milieu culturel. Aux côtés de ses collaborateurs, elle accompagne des organismes dans la recherche de solutions durables à leurs enjeux de croissance, de

rayonnement et de financement. Elle œuvre également en développement culturel municipal, où elle conçoit et rédige des politiques culturelles.

Meggie est originaire du milieu muséal, où elle a œuvré pendant plus de 10 ans. Elle a touché aux domaines de l'éducation, de la conservation, de la conception d'expositions et du développement d'affaires. Au fil du temps, elle a développé une très fine compréhension du milieu culturel, notamment des enjeux de développement, de financement, d'attraction et de fidélisation de la clientèle. Ayant travaillé en région et étant originaire du Saguenay, elle comprend particulièrement bien la réalité des établissements situés en dehors des grands centres urbains.

Description de la formation

Au Québec, la majorité des organismes sans but lucratif sont constitués en personne morale, et donc incorporés. Cela se fait habituellement sous la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, impliquant notamment que des administrateurs, élus par des membres, procèdent à l'embauche d'un directeur général. La présence d'autant de parties prenantes dans un même écosystème apporte son lot de complexité, et la gouvernance peut vite devenir un poids plutôt qu'un outil. De plus, au sein d'un environnement en constante évolution, il devient plus difficile pour ces professionnels et bénévoles d'amener le bateau à destination.... Et même, de savoir quelle sera cette destination.

Cette formation s'adresse aux administrateurs ou aux gestionnaires qui cherchent à augmenter la performance de leur organisation culturelle par le biais d'une gouvernance saine et d'une gestion efficace. Au cours de cette journée, les participants identifieront les différentes manières dont ils peuvent optimiser la participation des différentes parties prenantes. En parallèle, différents éléments d'une saine gestion seront explorés, comme la mise à jour de documents administratifs clé et les bases de la planification stratégique.